

sans crainte légitime, n'en remettre sans appel au jugement de sages de l'Union Américaine.

C'est dire assez clairement que je ne crois pas l'union du Canada et des Etats-Unis possible à d'autres conditions, et si j'en voulais donner une autre preuve, je n'aurais qu'à invoquer la constitution des Etats-Unis, qui est l'incorporation des idées que je n'ai fait que photographier sur leurs lois fondamentales et le spectacle qu'offre à tout observateur consciencieux et pratique le fonctionnement de leurs institutions.

Il y a donc, suivant moi, deux simples et sûrs moyens d'obtenir l'union du Canada et des Etats-Unis. 1o. Il nous faut nous montrer désireux à l'extrême de briser la connexion impériale ; 2o. Il nous faut, par l'adoption des idées américaines, prouver avec éclat que nous sommes dignes d'entrer dans le giron sacré de la Grande République de Washington.

L'annexion pourrait peut-être venir par une explosion violente de nos sentiments anti-coloniaux ; mais la modération avec laquelle nous agirons prouvera déjà que nous avons le flegme américain ; car la violence, loin d'être nécessaire, serait un moyen non équivoque de montrer notre ignorance politique, puisque l'Angleterre qui nous traite aujourd'hui comme une mère incapable de soutenir plus longtemps ses enfants, ne mérite aucunement qu'à son trouble nous ajoutions des preuves que son